

Département de la Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **21 JANVIER 2025****Nombre de conseillers**

- en exercice	14
- présents	13
- votants	14 (13+1 pouvoir)
- absents	
- exclus	

Date de convocation :

04/12/2024

Date d'affichage :

04/12/2024

Objet**7.5 DEMANDE DE SUBVENTION
DETR 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un janvier, et à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme EYRAUD Catherine.

Étaient présents : Raphaël DOITRAND, Bernard BRUN, Emmanuel OULION, Bernadette AGOSTINI, Josiane DURAND, Eric HERRGOTT, Sandrine PERRET, Stéphane BAROU, Pierre SAUZET, Bruno REY, Dominique PONTONNIER Valérie GAUDIN

Absents : Gaëlle LACHAND (a donné procuration à Mme EYRAUD)

Secrétaire de séance : Josiane DURAND

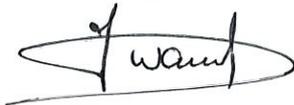
Mme le Maire, présente au Conseil Municipal le projet « renouvellement des réseaux eaux usées et eaux potables du chemin de Grangeneuve et de la rue Marcus Claudius » pour l'année 2025-2026.

Les travaux liés aux réseaux d'eau potable sont pris en charge par le SIVAP. Il reste à charge de la commune les réseaux d'eaux usées, les diagnostics, relevés topo.... A ce jour le chiffrage est en cours par le Cabinet Réalité, mandaté par le SIVAP.

Ces travaux peuvent faire l'objet d'une DETR au titre de l'année 2025

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet et toutes les phases s'y rapportant
 - **SOLLICITE** auprès de M le Préfet de la Loire la subvention DETR correspondant à ces travaux
- AUTORISE** Mme le Maire, ou son représentant, à signer toutes pièces s'y rapportant

La secrétaire de séance
Mme Josiane DURANDCertifié conforme,
Fait à Marclopt,
LE 22/01/2025
Le Maire,
Catherine EYRAUD
Ont signé au registre Mme le Maire et le secrétaire de séance.
Publié sur le site internet le 28/01/2025